

Tourisme

Une année touristique mitigée

En 2014, le bilan touristique régional est mitigé. La fréquentation des campings s'améliore tandis que celle des hôtels diminue. Le nombre de nuitées dans les campings ne progresse en fait qu'en Charente-Maritime. Dans les autres départements de la région, la fréquentation des campings est en baisse ou évolue peu, comme dans la Vienne. Quant aux hôtels de la région, ils accusent globalement, une baisse de fréquentation de 2,9 %. Seule la Vienne se démarque en affichant une hausse du nombre de nuitées dans les hôtels autour de Poitiers et du Futuroscope.

Jean-Pierre Ferret, Insee

La fréquentation globale des campings et des hôtels de la région augmente, contrairement à ce qui est observé en France métropolitaine (*figure 1*). Cette hausse globale masque une hausse de fréquentation des campings, uniquement en Charente-Maritime, et une baisse de la fréquentation hôtelière, excepté dans la Vienne.

Le camping gagne du terrain, uniquement en Charente-Maritime

La fréquentation des campings est plus élevée qu'en 2013 (*figure 2*). Le nombre des nuitées frôle la barre des 7 millions. La fréquentation en Charente-Maritime progresse de 3,8 % en 2014 et atteint 6,3 millions de nuitées. À lui seul, ce département concentre 92 % des nuitées picto-charentaises et explique la hausse régionale. En effet, la fréquentation des campings des autres départements est en repli ou au mieux stable comme dans la Vienne. La Charente connaît la plus forte désaffection avec un recul de 20 %, suivie des Deux-Sèvres (-6 %) et, de la Vienne. La zone autour du Futuroscope subit une baisse de fréquentation pour la troisième année consécutive.

La fréquentation hôtelière perd du terrain, excepté dans la Vienne

Après plusieurs années de hausse, l'hôtellerie régionale subit une baisse de fréquentation de près de 3 % en 2014. Hormis la Vienne, tous les départements sont orientés à la baisse. Les départements les plus touchés sont la Charente (-8,0 %) et les Deux-Sèvres (-7,7 %) (*figure 3*). Les nuitées en Charente-Maritime représentent 47 % des nuitées régionales. Aussi la baisse de fréquentation de 3,3 % est celle qui contribue le plus fortement au recul de

la fréquentation régionale. Les hôtels dans la Vienne maintiennent leur fréquentation grâce à la progression observée dans les hôtels autour du Futuroscope.

Le soleil de juin attire plus de touristes dans les hôtels et les campings

La météo radieuse de juin en 2014 a attiré davantage de touristes que l'année précédente, aussi bien dans les campings que dans les hôtels de la région (+14,6 % de nuitées dans les campings et +4,9 % dans les hôtels).

De moins en moins d'étrangers dans les campings

La proportion d'étrangers séjournant en Poitou-Charentes (14,7 %) est la plus faible de toutes les régions françaises (en moyenne 35,5 %). Elle représente 16,2 % des nuitées passées dans les campings de Poitou-Charentes et 11,4 % dans l'hôtellerie. En 2014, cette clientèle est en diminution de 3,6 % en camping et en hausse de 2,2 % dans les hôtels. La proportion d'étrangers est nettement plus forte à l'intérieur des terres (26 %) que sur le littoral (15 %) dans les campings. Dans les hôtels, la répartition est plus équilibrée, avec tout de même une hausse sensible à l'intérieur des terres (+10,8 %) alors qu'elles sont en baisse dans la zone littorale (-7,3 %). Ainsi, seule la Charente-Maritime connaît une baisse de fréquentation des touristes étrangers sur les deux modes d'hébergement.

Parmi les étrangers, la clientèle britannique reste la plus présente sur les deux types d'hébergement. En camping, les Néerlandais pointent en deuxième position devant les Allemands et les Belges. Dans les hôtels, Belges, Espagnols

et Allemands sont les nationalités les plus présentes derrière les Britanniques.

Fréquentation plus marquée des catégories supérieures

En terme de fréquentation, les campings «4 étoiles», qui bénéficient d'une capacité d'accueil moyenne très importante, totalisent près de quatre nuitées sur dix (*figure 4*). En hôtellerie, les établissements «3 étoiles» concentrent une nuitée sur trois (*figure 5*). Que ce soit en camping ou en hôtel, la part de clientèle étrangère s'élève en même temps que le nombre d'étoiles. Ainsi, les étrangers représentent 8 % des nuitées dans les hôtels et campings «1 étoile» et jusqu'à 20 % dans les hôtels «5 étoiles» et même 38 % dans les campings «5 étoiles».

Occupation record en Charente-Maritime, en catégorie supérieure, en août

Sur l'ensemble de l'année, les hôtels picto-charentais sont occupés à 52,3 %. Ce taux varie selon la zone, la période et la catégorie d'hôtel. Ainsi, il est le plus fort en Charente-Maritime (53,7 %) et le plus faible dans la Vienne (49,2 %). Il atteint les 56 % en «4 et 5 étoiles» mais plafonne à 46 % pour les non classés. Les variations sur l'année sont plus fortes sur le littoral et en particulier sur l'île de Ré, avec un minimum en janvier (23 %) et un maximum en août (93 %).

En camping, le taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la saison (de mai à septembre) est de 37,5 %. Il est deux fois plus fort en Charente-Maritime (40 %) qu'en Charente ou Deux-Sèvres (environ 20 %). Ce taux est au minimum en mai (16 %) et au plus haut en août (66,6 %). ■

Pour en savoir plus

- Jean-Pierre Ferret, «L'hôtellerie en plein air du Poitou-Charentes retrouve des couleurs en 2014 », *Insee Flash* n° 5, février 2015.
- Jean-Pierre Ferret, « Repli de la clientèle française dans l'hôtellerie du Poitou-Charentes en 2014 », *Insee Flash* n° 9, avril 2015.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Poitou-Charentes
 - - - Nombre d'arrivées - Poitou-Charentes
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2014		
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾	Par une clientèle étrangère	sur emplacements localifs
Charente	113	-20,6	2,6	39,7	22,2
Charente-Maritime	6 372	3,8	0,9	15,5	56,5
Deux-Sèvres	144	-5,9	2,6	31,0	23,5
Vienne	314	-0,0	3,3	25,8	37,1
Poitou-Charentes	6 943	2,9	1,1	16,7	54,4
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2014	
	2013 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾	par une clientèle étrangère
Charente	427	-8,0	3,1	13,1
Charente-Maritime	2 146	-3,3	3,0	12,0
Deux-Sèvres	433	-7,7	3,0	8,8
Vienne	1 591	0,4	0,7	11,3
Poitou-Charentes	4 597	-2,9	2,2	11,6
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Poitou-Charentes	France métropolitaine	Poitou-Charentes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 229	16 115	8,4	0,4
3-4-5 étoiles	5 263	86 605	1,9	0,6
Non classés	451	7 024	-0,1	-3,8
TOTAL	6 943	109 743	2,9	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Poitou-Charentes	France métropolitaine	Poitou-Charentes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 955	53 862	-3,0	0,8
3 étoiles	1 524	71 935	-1,5	-0,7
4-5 étoiles	590	44 287	4,8	-0,0
Non classés	528	28 426	-13,8	-9,0
TOTAL	4 597	198 509	-2,9	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).